

## ***Instituts du CNRS***

### ***Belle façade prometteuse ou dynamitage du CNRS ?***

**Le ministère de la Recherche a tranché et vient d'imposer le périmètre des futurs instituts du CNRS. L'organisation du CNRS était au centre de différents enjeux dont la place des sciences de la vie, de l'informatique, de l'environnement et des sciences humaines et sociales. Il est clair aujourd'hui que le ministère est le pilote. La communauté scientifique est bâillonnée et la direction du CNRS a cédé ! Le rapport d'évaluation de l'AERES sur l'INSERM rédigé directement sous les ordres de l'Élysée accélère le travail de sape de l'organisme. Le ministère commence à dépouiller le CNRS avant son extinction.**

*Patrick Monfort, membre du bureau national du SNCS-FSU, élu au Conseil d'administration du CNRS*

Le Conseil scientifique (CS) du CNRS, sous la pression de la direction elle-même pilotée par le ministère, a voté la liste et les intitulés des neuf instituts du CNRS, à savoir : chimie, écologie et environnement, physique, physique nucléaire et physique des particules, sciences biologiques, sciences humaines et sociales, sciences mathématiques et leurs interactions, sciences et technologies de l'information et de l'ingénierie, sciences de l'univers. Le CS a cependant refusé de voter le Contrat d'objectifs et de moyens et l'a renvoyé à ses auteurs pour réécriture. En effet, ce contrat réorganise le CNRS en transférant aux universités la gestion des UMR et en accentuant le rôle d'agence au détriment de celui d'opérateur de recherche du CNRS.

En même temps, le ministère agit vite, et début novembre, l'AERES publie enfin son rapport d'évaluation de l'INSERM quelques jours après un petit souper à l'Élysée auquel le conseiller spécial de la recherche du président Sarkozy avait invité les experts du comité d'évaluation. Dans ses conclusions, l'agence n'hésite pas à recommander le démantèlement du CNRS, sans même l'avoir évalué dans son ensemble.

Les experts et les responsables de l'AERES font ainsi la démonstration que, sous le masque de la science, ils sont aux ordres de ceux qui les ont nommés. L'empressement avec lequel le Premier ministre a repris à son compte, dès le lendemain, les conclusions de l'AERES rend la manipulation politique évidente. Il est temps que les scientifiques dénoncent la malhonnêteté intellectuelle des rendus de l'AERES.

Faut-il alors s'étonner qu'une modification du décret de l'INSERM ait été annoncée dans la semaine qui a suivi la publication de ce rapport ? Ce projet de modification du décret donne les moyens à l'INSERM de créer d'autres instituts en ce qui concerne les sciences biologiques et ainsi d'accaparer l'ensemble de cette discipline.

Le rapport sur l'informatique recommande la création d'une nouvelle agence sur le logiciel qui de fait va se trouver dans les mains de l'INRIA.

Alors, tout le discours du mois de juillet sur le maintien de toutes les disciplines au CNRS n'était bien qu'un leurre. Le CNRS va perdre les thématiques de la biologie et celles de l'informatique. La ministre est revenue sur ses déclarations de mai dernier qui annonçaient ce découpage.

La suite du projet devient claire. En refusant au CNRS un institut des sciences de l'environnement, restreint à « écologie et environnement », le ministère prépare la sortie de cette thématique vers le projet annoncé de consortium INRA CIRAD école d'Agro ou vers l'INSU. Il ne reste plus qu'à sceller le sort des SHS, pour qui le ministère prévoit, depuis longtemps, une affectation directe dans les universités. Au CNRS, il restera alors deux grands instituts, celui de la physique et des mathématiques et celui de chimie.

Serez-vous encore présente Mme la ministre pour retirer la lettre C de ce grand organisme qu'aura été le CNRS ? Préférez-vous laisser le coup de grâce dans les mains de votre prochain successeur ?

Il est temps de réagir fortement. Le projet de délibération soumis au Conseil d'administration du CNRS apparaît comme un véritable chèque en blanc demandé par la direction de l'organisme. À Paris et dans la région parisienne, le SNCS, avec l'intersyndicale de l'enseignement supérieur et de la recherche et SLR, appelle l'ensemble de la communauté à se rassembler jeudi 27 novembre dès 8 heures au siège du CNRS pour bloquer le Conseil d'administration, puis à manifester du ministère à l'ANR à partir de 11 heures. En régions, le SNCS appelle à des manifestations intersyndicales locales. **Ensemble, soyons debout le 27 novembre !**